

Erasmus, un tremplin pour les apprentis en Europe

Titre(s) : Erasmus, un tremplin pour les apprentis en Europe [[periodique]] / Amandine Hirou

Ensemble : Express (L') 3906

Auteur(s) : Hirou, Amandine

Editeur, producteur : 13/05/26

Description matérielle : pp.68-69

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : La mobilité Erasmus+ des apprentis et élèves de la voie professionnelle progresse nettement en France, portée par un cadre européen renforcé et par des évolutions législatives nationales. En 2024-2025, 185000 Français ont bénéficié du programme dans le cadre de leurs études ou de leur formation, dont près de 40000 apprentis et stagiaires de la voie professionnelle. Depuis leur intégration complète au dispositif de mobilité de l'Union européenne en 2014, leur nombre a augmenté de 26 % en trois ans. L'article illustre cette dynamique avec plusieurs parcours : Enola Turpot, apprentie ébéniste de 23 ans, partie six mois à Vienne jusqu'en mars 2026 ; Ilona Philippe, 22 ans, formée en Irlande ; et Klervi Prieto, 27 ans, partie en Finlande en 2018 puis à Londres l'année suivante. Ces séjours renforcent les compétences techniques, l'autonomie, l'ouverture culturelle et la pratique des langues. Le programme Erasmus+ dispose d'un budget de 28,4 milliards d'euros sur 2021-2027, soit presque le double de l'enveloppe précédente. En France, la loi « Avenir professionnel » de 2018 a créé des référents mobilité dans les CFA, tandis que la loi « Maillard », adoptée fin 2023, a facilité les départs des alternants grâce à deux régimes juridiques : poursuite du contrat avec mise à disposition ou suspension temporaire pendant le séjour. Les aides sont jugées plus favorables pour les apprentis que pour les étudiants : au Campus du Lac de Bordeaux, un étudiant en bachelor touche en moyenne 470 euros par mois, contre environ 1500 euros pour un apprenti, toutes aides confondues. Malgré ces avancées, des freins persistent : réticences d'employeurs, reconnaissance formelle encore limitée hors bac pro, et difficulté d'harmoniser les systèmes éducatifs en Europe. La France reste le premier pays de départ des apprenants européens, devant l'Allemagne et l'Espagne, mais doit encore progresser sur l'accueil. Environ 7000 alternants français partent chaque année, dont 4000 apprentis de la voie professionnelle et 3000 alternants de l'enseignement supérieur. Près de 45 % des alternants en mobilité Erasmus+ viennent de milieux populaires, ce qui confirme le rôle du programme comme levier d'ascension, d'ouverture et d'insertion professionnelle....

Sujet - Collectivité : ERASMUS -- Formation -- France

Sujet - Nom commun : Apprentis -- Étudiants, Mobilité -- France
Enseignement professionnel -- France